

ÉNERGIE

Éteindre pour économiser

CREIL Cette commune est la première grande ville du département à restreindre son éclairage nocturne à partir de cette fin de semaine.

LES FAITS

- **Creil**, 36 000 habitants, fermera partiellement son éclairage nocturne à compter de ce vendredi. Objectif : faire des économies sur la facture.
- **Lacroix-Saint-Ouen**, Laigneville, Fitz-James, Noyon, Grandvilliers, Méru, Clairoix font de même depuis la fin de l'été. Saint-Just-en-Chaussée et Maignelay-Montigny s'y mettront à leur tour ce mois d'octobre.
- **De son côté, Chantilly** expérimente l'extinction de 1 à 5 heures du matin. Un sondage est organisé auprès des habitants jusqu'au 31 octobre.

PASCAL MUREAU

Cagoule sur la tête, gants autour des doigts. Ce lundi matin, le maire PS de Creil, Jean-Claude Villemain, moque gentiment le gouvernement. Dont Bruno Le Maire, qui pour cet hiver a promis de troquer la cravate contre le col roulé.

En moyenne, la commune payait chaque année 1,1 million d'électricité pour ses 40 000 points lumineux. Patatras, il y a quelques jours le conseil a dû voter une rallonge de 400 000 euros... De quoi tout juste couvrir les trois prochains mois, jusqu'au 31 décembre. Pour 2023, le Syndicat d'énergie de l'Oise – qui négocie les prix pour environ la moitié des communes

du département – a d'ores et déjà demandé à ses adhérents de se préparer à des tarifs au moins trois fois plus élevés... « *Nous sommes contraints de réfléchir à des économies de court et de long terme* », résume Jean-Claude Villemain, alors que l'éclairage public des collectivités représente près de la moitié de leurs dépenses d'électricité, selon l'agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (Ademe).

« Au bout d'un mois, on verra bien comment la situation a évolué »

Jean-Claude Villemain, maire de Creil

Dans l'Oise, Creil sera la première grande ville (36 000 habitants) à oser couper dans son éclairage nocturne. Une décision radicale qui prendra effet dans la nuit de vendredi à samedi prochain (7 au 8 octobre). Les rues de la ville seront alors plongées dans le noir de 0 h 30 à 4 h 45.

Si cette décision est plutôt bonne pour la faune qui souffre de la pollution lumineuse, elle risque d'être moins appréciée de certains habitants. La mairie a cependant adapté ce couvre-feu aux heures du dernier TER de la journée et du premier bus du matin. Les économies espérées sont de l'ordre de 35 %.

LA VIDÉOSURVEILLANCE RESTERA OPÉRANTE
Dans cette cité où le sentiment



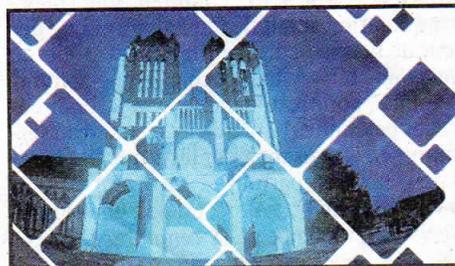
La décision prendra effet dans la nuit de vendredi à samedi prochain (7 au 8 octobre). Les économies espérées sont de l'ordre de 35 %. Forcément, les illuminations du

d'insécurité est élevé, la question de la délinquance s'est bien sûr posée. Mais à Creil, environ 90 % des caméras de vidéosurveillance fonctionnent à l'infrarouge, veut rassurer la mairie. Elles resteront donc opérantes.

« *Au bout d'un mois, on verra bien comment la situation a évolué. Nous*

sommes prêts à changer notre fusil d'épaule », répète aussi Jean-Claude Villemain, qui ne veut pas donner l'impression que la mairie décide toute seule. Un courrier postal sera adressé aux habitants, qui pourront encore s'exprimer sur la plateforme participative de la commune.

Forcément, les illuminations du mois de décembre sont elles aussi concernées. La ville promet un nouveau style de décorations « passives », non énergivores. Autre moyen de faire des économies : pendant les prochaines vacances scolaires, le chauffage des écoles sera ramené à 12°.



Région Hauts-de-France
2022 VIDEO MAPPING FESTIVAL #5
videomappingfestival.com

NOYON - Parcours dans la ville

Samedi 8 octobre
20h > 0h (diffusion en boucle)

6 créations à découvrir !

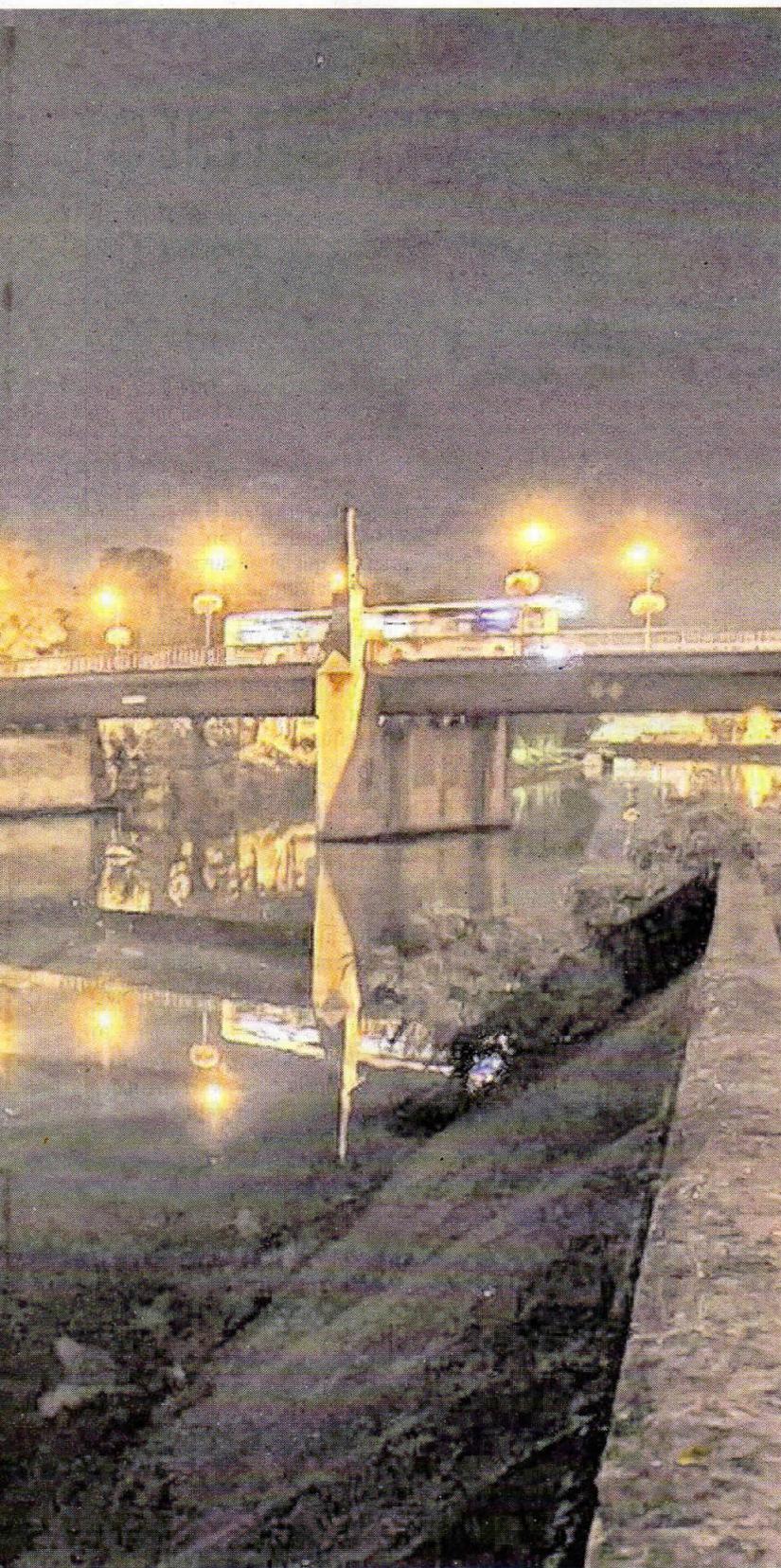
Façade de la Cathédrale > Cloître de la Cathédrale > Bibliothèque du Chapitre > Arbre (arrière de la Cathédrale) > Fontaine du Dauphin > Hall du Chevalet

Gratuit

RENCONTRES AUDIOVISUELLES



VILLE DE NOYON



is de décembre seront elles aussi concernées. (Photo FLORENT PERVILLE)

Quant à la piscine, après quinze jours de fermeture pour entretien, elle pourrait rester fermée une troisième semaine, voire une

quatrième selon la fréquentation. En période de fonctionnement, la température des bassins sera ramenée à 25°.

SMART CITY, VÉLO POUR LES AGENTS : LA VILLE SE PROJETTE DANS UN AVENIR PLUS ÉCOLOGIQUE

Outre le dérapage des prix, la commune de Creil est encore exposée aux aléas d'un réseau vieillissant. Ces derniers mois, c'est donc une importante réflexion qui a été menée avec pour objectif de passer un jour à la basse tension sur tout l'ensemble du réseau, dont seulement 17 % sont couverts d'ampoules LED. Le concept de ville intelligente (smart city) est également sur la table. La commune regarde de près le principe des détecteurs de présence, permettant un éclairage sur mesure. Enfin, ce pourrait être la grande nouveauté de 2023 pour nombre d'agents de la ville : la mairie souhaite supprimer 20 % de son parc automobile (120 véhicules). Le vélo électrique pourrait donc faire une entrée en force dans les services. Un système de vélobox (espaces de rangements) est également à l'étude.

VOTRE AVIS ?

Une bonne idée ?

VÉRONIQUE VITTÉ, 51 ANS, ASSISTANTE COMMERCIALE, COMPIÈGNE

C'est une très bonne idée, en semaine, entre une heure et 5 heures du matin. On consomme pour rien. Mais il faudrait garder l'éclairage le vendredi soir et le samedi soir, car il y a des gens qui sortent. C'est plus sécurisant.



JOËL DURUSSEL, 61 ANS, RETRAITÉ, LONGUEIL-SAINTE-MARIE

Éteindre les lumières la nuit, c'est pas mal, surtout au niveau des économies. L'électricité, ça commence à faire un peu cher... Mais ce qui serait bien, c'est d'éteindre uniquement une lampe sur deux, pour que ce soit plus agréable quand on se promène.



RUDY CENSIER, 55 ANS, RESTAURATEUR, FITZ-JAMES

L'éclairage est éteint la nuit depuis lundi à Fitz-James. Ça ne me pose pas de problème, je suis favorable à cette mesure. Il faut faire des économies et tout le monde doit contribuer. À choisir, je préfère qu'on chauffe les écoles pour les enfants que d'éclairer pour rien.



MATHILDE HOURIEZ, 25 ANS, INFIRMIÈRE, BEAUVAIS

Je ne pense pas que ce soit une bonne idée de tout éteindre car quand on marche toute seule la nuit, ça fait quand même peur. En revanche, je pense qu'on devrait réduire de moitié. En réalité, c'est plus simple à la campagne où on se balade moins la nuit.



ISABELLE GALLET, 40 ANS, VENDEUSE, LACHAPPELLE AUX POTS

Ils ont éteint les lumières il y a environ trois mois je crois. Et je trouve ça bien qu'ils éteignent. Allumer la nuit, ça ne sert pas à grand chose dans une commune de la taille de Lachapelle-aux-Pots. Surtout si ça peut nous permettre de maintenir les impôts.



COMMENTAIRE

YOANN ROCHE JOURNALISTE

Un phare dans la nuit



Impossible de le manquer. Il trône fièrement le long de l'avenue Jean-Mermoz, à l'entrée de Beauvais. Le bâtiment Hugo, propriété du conseil départemental, revêt sa tenue de soirée, la nuit tombée. Un rose tape à l'œil arboré pour la bonne cause dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein et de puissants projecteurs pour mettre en lumière la façade de l'édifice. Face à l'austérité ambiante, le choix du Département apparaît presque bling-bling. À la limite de la provocation au regard de la motion de censure votée en septembre dernier pour réclamer la mise en place d'un bouclier tarifaire au gouvernement. Si le choix de la collectivité est contestable, il est toutefois à noter que 135 millions d'euros ont été investis pour rendre les bâtiments moins énergivores.



Ce lundi, le maire de Creil commence sa conférence de presse emmitoufflé, histoire de railler la communication du gouvernement...

3 QUESTIONS À...



ALAIN DRICOURT, MAIRE DE BÉTHISY-SAINT-MARTIN

"9 500 euros d'économie en deux ans"

Que pensez-vous des communes qui se mettent toutes à éteindre la lumière pour ne pas voir leur facture d'énergie flamber ? Le changement et la limitation des énergies conseillés aujourd'hui nous confortent dans notre attitude. Chez nous, l'éclairage public est éteint de 23 heures à 5 heures du matin depuis deux ans. Notre motivation première était la préservation de la biodiversité au niveau faune et flore, la préservation du ciel nocturne, et le fait que les rues soient vides à ces heures. Depuis,

on revoit les étoiles dans le ciel.

Est-ce que vous avez une idée des économies que vous avez pu réaliser en mettant en place ce dispositif ?

En plus de l'extinction nocturne, nous avons aussi renouvelé nos lampadaires par des ampoules LED, cela permet de diminuer la facture. Les économies d'électricité sont estimées, en deux ans, à 9 500 euros en consommation. Cette estimation est faite à partir du nombre de lampadaires et de leur consommation horaire.

Est-ce que des habitants se sont plaints ? Ont-ils craint au niveau de l'insécurité ?

Nous avons eu un ou deux retours négatifs d'habitants, dont l'un travaillait à 4 heures du matin. En majorité, nous avons été félicités et nous n'avons pas eu de retour d'une augmentation particulière au niveau des cambriolages.